b

bulletin sek·feps 3 | 2003

2 Gros plan **Le protestantisme, une religion d'avenir**
12 Etudes **Les Eglises dans le débat sur les OGM**
18 Personnalités de la FEPS **Lucien Boder, le communicateur**

CONTENU

GROS PLAN

Solidaire, ouvert, engagé: le protestantisme, une religion d'avenir 3

En route vers une communion ayant force obligatoire 6

L'unité dans l'autosatisfaction réconciliée? 8

RELATIONS EXTERIEURES

L'Europe et ses Eglises sont confrontées à des nouveaux défis 10

ETUDES

OGM: nous sommes toutes et tous responsables de l'avenir 12

«Un jalon sur la voie de l'Eglise universelle» 14

FEPS INTERNE

Nouveaux livres 15

LE CONSEIL

Point de vue 16

Le Conseil 17

PERSONNALITES DE LA FEPS

«L'Eglise est une communauté» 18

ACTUALITES

«La pression augmente» 20

L'Eglise suisse de Londres a un nouveau pasteur 20

Evangelische Ordensgemeinschaften in der Schweiz 21

AU JOUR LE JOUR

«Une chance énorme» 22

Chère lectrice, Cher lecteur,

Enfant, je montais chaque année au Leuenberg. Jeunes cadets en chemise bleue, nous y passions un week-end extraordinaire qui préparait la fête paroissiale de l'Eglise française de Bâle. En 1973, date de la fondation de la ‹Communion ecclésiale de Leuenberg› j'y étais certainement. J'aurais pu rencontrer ou du moins apercevoir ces illustres membres fondateurs qui séjournaient dans les nouveaux bâtiments en contrebas et élaboraient la ‹Concorde de Leuenberg›.

Dire que comme théologien et pasteur ce n'est que trente en plus tard que j'ai vraiment réalisé l'existence de cette Communion ecclésiale et surtout que j'ai découvert le texte de la Concorde ne semble pas me placer dans une position exceptionnelle. Ce gros plan m'a permis et permettra aux lecteurs de mieux prendre conscience de faire partie de cette Communion – la FEPS est membre fondatrice – et de comprendre les avantages de faire partie d'une communauté qui est appelée à jouer un rôle important tout particulièrement dans le dialogue œcuménique.

Simon Weber

IMPRESSUM

bulletin sek·feps Organe d'information officiel de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse, Case postale, CH-3000 Berne 23, Téléphone 031 370 25 01, Fax 031 370 25 09, bulletin@sek-feps.ch, www.sek-feps.ch **Parution** 4 fois l'an **Tirage** 6500 ex. en allemand, 1200 ex. en français **Rédaction** Simon Weber, Annette Mingels **Graphisme/Layout** Reformierte Medien **Traduction** Laurent Auberson, Christine Sutter, Elisabeth Mainberger-Ruh **Impression** Stämpfli AG **Auteurs** Céline Ehrwein, Beat Huwyler, Gottfried W. Locher, Markus Sahli, Theo Schaad

Solidaire, ouvert, engagé: le protestantisme, **une religion d'avenir**

Cette année, la Communion ecclésiale de Leuenberg (CEL) fête ses trente ans d'existence. Thomas Wipf, président de la FEPS, a été durant deux ans membre du Comité exécutif de la CEL. Il risque un regard rétrospectif… et deux regards prospectifs.

Bulletin: Il y a donc seulement trente ans que les Eglises protestantes d'Europe se sont regroupées en une communauté ecclésiale. Pourquoi a-t-il fallu attendre si longtemps? Quelles ont été en 1973 les raisons concrètes qui ont donné naissance à cette communauté?

Thomas Wipf: Il a en effet fallu du temps aux Eglises protestantes pour se regrouper, surtout si l'on songe que cela fait seulement trente ans que l'on a mis un point final à des dissensions qui avaient divisé le protestantisme durant plus de quatre siècles. Bien sûr, le dialogue qui a abouti à la CEL a commencé beaucoup plus tôt. La fondation du Conseil œcuménique des Eglises en 1948 a peut-être donné une impulsion à la formation d'une communauté protestante. Il était évident que nous autres protestants ne pouvions rester simples spectateurs des progrès du rapprochement œcuménique entre les confessions sans agir dans les relations entre les Eglises issues de la Réforme.

Quelle a été l'action de la CEL?

Au cours des trente dernières années, la CEL a éclairci de nombreux problèmes théologiques – relatifs à l'essence de l'Eglise, à l'existence chrétienne dans le monde actuel – et manifesté le fondement commun de toutes les Eglises protestantes. Il en est résulté très concrètement la communauté de chaire et de cène et l'engagement pris par les Eglises de cheminer ensemble dans le témoignage et le service. Et cela a sensiblement rapproché les protestants entre eux.

Nous aussi, réformés de Suisse, la CEL nous relie de manière fondamentale au protestantisme européen, elle nous permet de nous donner des impulsions réciproques et ainsi de conserver notre aptitude à l'évolution.

Se donner des impulsions réciproques

Le Comité exécutif élu à Belfast en 2001

photo: CEL

Quels seront à l'avenir les tâches de la CEL?

Il sera nécessaire à l'avenir de mieux rendre perceptible à l'extérieur la conception théologique élaborée en commun. Les objectifs peuvent se résumer en deux termes: visibilité et action. Il s'agit de trouver des formules permettant de faire entendre la voix du protestantisme dans le débat européen.

Quelle forme concrète cette démarche pourrait-elle revêtir?

Il est important d'offrir un forum où l'on puisse se forger une opinion et l'exprimer sur tous les sujets auxquels le protestantisme donne des impulsions importantes.

On peut imaginer une sorte d'‹assemblée protestante européenne›. Les assemblées générales de la CEL, qui actuel-

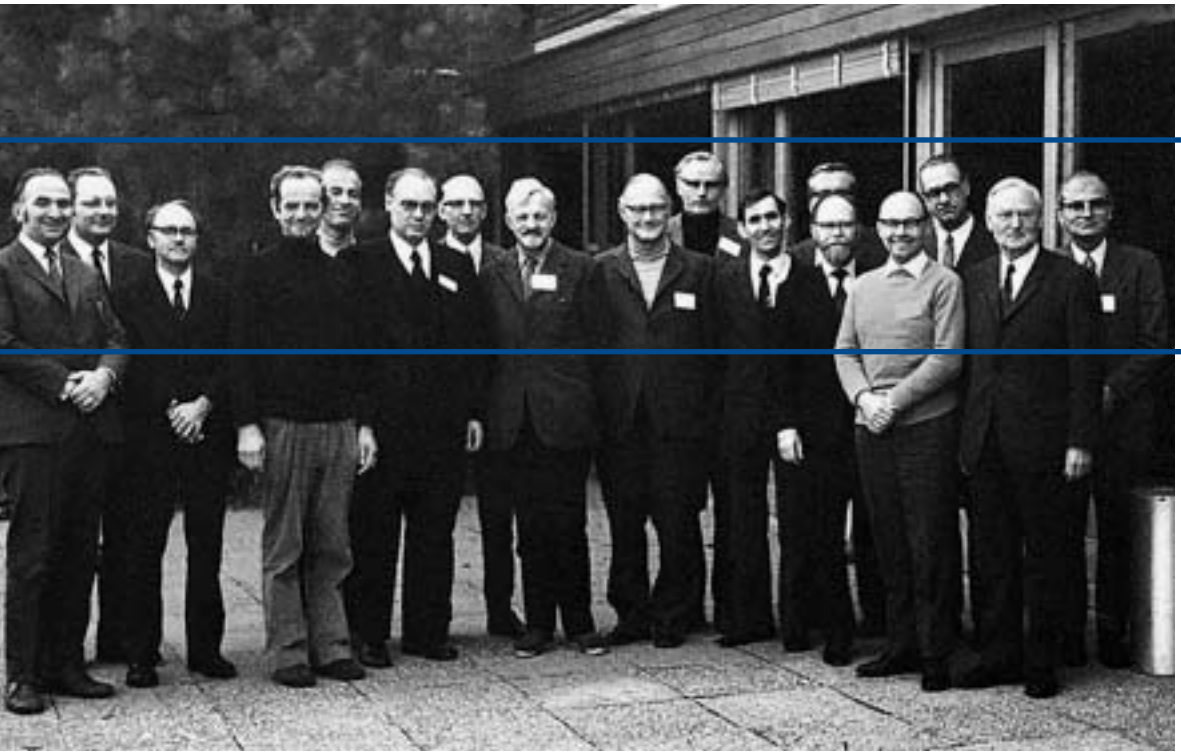

photo: CEL

Centre de conférence au Leuenberg, participants de la conférence fondatrice.

lement ont lieu tous les six ou sept ans, pourraient être convoquées à des intervalles plus fréquents. Il serait également concevable d'instituer des rencontres régulières des directions de toutes les Eglises protestantes européennes. Enfin, il a été proposé de réfléchir à des questions communes dans le cadre de régions transfrontalières européennes. L'année prochaine par exemple est prévue une consultation des ‹Eglises rhénanes› (c'est-à-dire d'Allemagne méridionale, d'Alsace et de Suisse septentrionale) sur le thème des migrations.

Compréhension commune de l'Evangile

La CEL s'apprête à changer de nom. Elle s'appellera désormais «Communion d'Eglises protestantes en Europe». Ce changement est-il le signe d'un programme?

Certainement. La ‹communion›, nous l'entendons comme une réalité tangible, comme un regroupement des voix protestantes dans les questions fondamentales. ‹Protestantes› parce que nous affirmons la spécificité de notre conviction protestante et de nos positions quant aux problèmes essentiels de l'existence et de la société, en nous fondant sur une compréhension commune de l'Evangile. Et pour ce qui regarde l'Europe, nous aspirons à l'émergence d'une Europe solidaire orientée vers les valeurs chrétiennes et non point confinée dans son égoïsme.

Y a-t-il quelque chose qui pourrait s'opposer à ce processus d'orientation commune des Eglises protestantes?

La CEL se trouve actuellement à un tournant et rien ne permet de prédire encore l'évolution future. La Fédération luthérienne mondiale a donné des signes sans équivoque quant aux efforts visant la création d'une Eglise luthérienne mondiale qui se réservera ensuite la liberté d'engager elle-même un dialogue bilatéral, par exemple avec l'Eglise catholique romaine ou les orthodoxes. Il y a urgence à se mettre d'accord. Les responsables de la Fédération luthérienne mondiale en Europe devront nous révéler leur objectif: soit une communauté d'Eglises protestantes, soit le renforcement d'une Eglise luthérienne mondiale conçue dans un sens confessionnel. Le potentiel de développement de la Communion protestante est largement tributaire de l'option qui sera retenue.

Dans quelle mesure la CEL peut-elle contribuer à l'avancement de la cause œcuménique en général? Quelles sont les possibilités et quelles sont les limites?

Du point de vue de la CEL, l'essentiel est qu'il y ait unanimité sur le point fondamental, à savoir la compréhension du message rédempteur de Jésus-Christ. En revanche, il peut y avoir diversité dans la forme concrète des Eglises, dans la formulation de la doctrine et même dans la confession de foi.

Mais cela n'est pas suffisant pour l'Eglise orthodoxe, qui se considère comme seule Eglise de Jésus-Christ. Pas plus que pour l'Eglise catholique, dont la conception est différente et pour laquelle par exemple l'institution épiscopale est déterminante et qui d'une manière générale voit dans la diversité de conception des ministères ecclésiastiques un facteur de division.

Je n'en reste pas moins convaincu que l'œcuménisme de la Concorde de Leuenberg pourrait servir de modèle pour une communauté ecclésiale dépassant la confession protestante.

Et qui pourrait mener à une communauté eucharistique?

Oui.

Est-ce vraiment de l'ordre du possible?

Actuellement non. La tendance est plutôt inverse. Je serai déjà content si à l'intérieur du protestantisme nous arrivons à consolider nos points communs. Pour le reste, tout est bloqué pour le moment du côté catholique et orthodoxe. Mais peut-être n'y a-t-il là rien que de naturel après une longue période de rapprochement effectif. Il n'est pas exclu non plus qu'il y ait dans les Eglises catholique et orthodoxe la crainte d'une certaine ‹protestantisation›, parce que les êtres humains, en prenant des responsabilités personnelles vis-à-vis de leur existence et de leur foi, ont une position plus protestante que ne souhaiterait peut-être leur Eglise.

Quel est le rôle des Eglises libres dans la CEL et quel pourrait-il être à l'avenir?

Il ne faut pas considérer les Eglises libres comme un bloc homogène. L'Eglise méthodiste par exemple a adhéré à la CEL, et nous sommes en pleine discussion avec les baptistes. Par principe, le modèle de Leuenberg est très ouvert, c'est une base pour un rapprochement et une progression commune avec quelques Eglises libres. La question est simplement de savoir jusqu'à quel point nous devons et pouvons nous élargir. Si des Eglises de tendance fortement évangélique se joignaient à la CEL, il pourrait devenir difficile de trouver encore un dénominateur commun.

Quel est le travail théologique de la CEL pour les Eglises?

Les trente dernières années ont vu la parution de textes théologiques fondamentaux, par exemple sur l'essence de l'Eglise ou sur la question du ministère et de l'ordination. Je souhaiterais que les Eglises de notre propre fédération prennent davantage conscience qu'elles font partie de cette Communauté et qu'elles utilisent les textes de la CEL. Le potentiel n'est encore de loin pas épuisé.

Quels sont les deux arguments essentiels que vous utiliseriez pour convaincre les Eglises membres de l'avantage que représente la CEL pour elles?

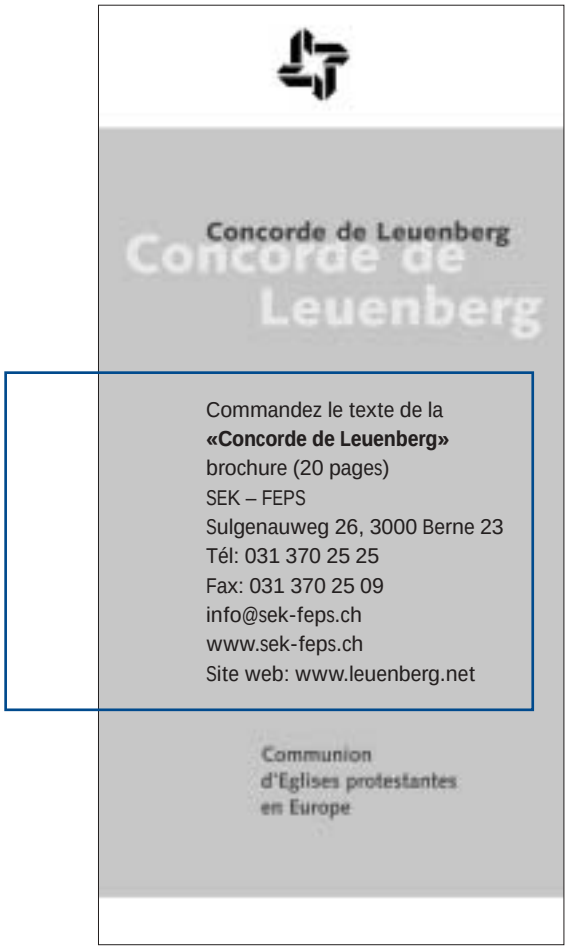

Faire éclore ce qu'on a reçu

Au sein de la CEL, chaque Eglise membre est une partie d'un tout dont le rayonnement à l'extérieur est plus efficace que celui de chaque Eglise prise individuellement. Nous les protestants avons quelque chose à dire et nous serons mieux écoutés si nous formons une communauté forte.

De plus, le dialogue intra-confessionnel peut nous aider à renforcer notre conscience de protestants en rappelant sans cesse pourquoi nous avons le droit d'être résolument protestants. J'ai la ferme conviction que le protestantisme est une religion d'avenir parce qu'il donne à chaque individu la liberté de faire éclore ce qu'il a reçu en cadeau de Dieu, et parce qu'il fait passer l'Evangile avant la constitution concrète de l'Eglise.

Propos recueillis par Annette Mingels, docteur ès lettres.

En route vers une communion ayant force **obligatoire**

Sans l'apport de la Réforme, les valeurs dont est imprégnée la civilisation européenne ne seraient guère concevables: les Lumières, les droits de l'homme, la liberté individuelle de croyance et de conscience, la démocratie et la participation aux décisions, l'éducation et une protection sociale pour tous. Dans une Europe en voie d'unification et dans le ‹village planétaire›, cette contribution devrait être maintenue et apportée au dialogue œcuménique comme au dialogue social. De quelle forme d'Eglise protestante avons-nous besoin pour cela en Suisse et en Europe?

Markus Sahli

Cette question avait déjà préoccupé l'assemblée générale de la Communion ecclésiale de Leuenberg à Vienne en 1994. Elle a été reprise à Belfast en 2001. L'assemblée a alors décidé la constitution d'un groupe d'entretien doctrinal «Forme et constitution des Eglises protestantes dans une Europe en mutation», chargé de présenter jusqu'en 2007 un rapport sur les formes institutionnelles possibles pour une communauté protestante en Europe, sur les signes visibles de l'unité, ainsi que sur la direction et la collaboration en partenariat.

Les zones d'ombre du protestantisme

L'Eglise véritable est là où la parole de Dieu est entendue et mise en œuvre. Telle est la conviction du protestantisme depuis ses origines. Cela signifie que, dans la conception protestante, l'Eglise véritable est finalement invisible. Mais c'est là aussi que se trouvent les zones d'ombre du protestantisme: l'autosécularisation et une autonomie des communautés qui l'emporte sur le service dû à l'unité de l'Eglise. De ce fait, le monde politique, l'économie et les organes œcuméniques n'ont pas d'interlocuteur habilité à parler au nom des Eglises protestantes.

Comment donc rendre visible la contribution des Eglises protestantes? Pouvons-nous créer un protestantisme européen à la fois vivant dans le contexte local et identifiable dans l'environnement européen ou mondial? Il est temps de parler des options protestantes pour une Eglise visible. L'Eglise est plus qu'une paroisse.

La Concorde de Leuenberg, amorce d'une communion visible

La Concorde de Leuenberg, de 1973, n'est pas une confession de foi, pas plus qu'elle ne postule une nouvelle confession unitaire protestante. Elle est un espace pour une communion d'Eglises dans une diversité réconciliée. La compréhension commune de l'Evangile engage à un témoignage et à un service communs au sein de la société.

Le service commun est un appel à une communion ayant force obligatoire. La Concorde de Leuenberg ouvre des possibilités pour ce débat, elle constate que «la parole du Seigneur continue à prévaloir sur la forme humaine donnée à la communauté chrétienne». L'Eglise peut donc être librement conçue.

> Le nouveau nom est un programme

Options pour une forme visible au niveau européen

1. Le nom

La «Communion ecclésiale de Leuenberg» s'appellera désormais «Communion d'Eglises protestantes en Europe – Communion ecclésiale de Leuenberg». La nouvelle appellation est déjà en soi un programme, puisque, mettant en avant l'objectif et non plus les origines, elle manifeste clairement l'intention et la nature de cette communion.

2. L'assemblée générale

Pour des raisons de droit ecclésial, la création d'un synode protestant européen n'est pas une option envisageable

pour manifester la visibilité du protestantisme. Une solution possible consisterait à utiliser un instrument existant, l'assemblée générale, pour traiter de questions fondamentales de théologie et d'éthique sociale. L'assemblée générale de la Communion de Leuenberg se réunit actuellement tous les sept ans. Pour pouvoir assurer une certaine continuité dans les délibérations sur des questions d'actualité, le rythme devrait être accéléré et les réunions fixées tous les quatre ans au plus.

3. La Conférence

L'institution, au niveau européen d'une conférence annuelle des directions des Eglises permettrait d'approfondir la collaboration et de mieux faire appliquer les décisions. Les affaires seraient menées par un comité exécutif de trois personnes qui serait aussi le représentant de la Communion ecclésiale vis-à-vis des interlocuteurs des organes œcuméniques et politiques. La Conférence devrait avoir son siège à Bruxelles pour être proche d'autres institutions (Conférence des Eglises européennes, Conférence des évêques de l'Eglise catholique romaine, délégations des Eglises orthodoxes, etc.).

4. La Constitution

La Communion d'Eglises protestantes en Europe devrait se doter d'une constitution fondée sur la Concorde et, à l'instar de la constitution de la FEPS, ne restreignant en rien l'autonomie des Eglises membres. Cette constitution devrait régler les compétences, la structure des organes et le financement par les Eglises membres.

Une communion d'Eglises protestantes en Suisse

En tant que communion d'Eglises entre réformés et méthodistes, la FEPS a fait ses preuves et il n'y a pas lieu de la mettre en jeu. Mais une option possible consisterait à l'étendre pour en faire une communion ecclésiale de Leuenberg en Suisse. Ce serait un enrichissement pour la FEPS, qui deviendrait la communion des Eglises qui en Suisse adhèrent à la compréhension de l'Evangile définie par la Concorde de Leuenberg.

Cette future FEPS devrait s'ouvrir en priorité aux Eglises évangéliques luthériennes de Suisse. Quant aux Eglises libres traditionnelles, il s'agit de trouver celles qui partagent avec les autres Eglises membres la «compréhension commune de l'évangile» selon la formule de la Concorde de Leuenberg. On peut penser par exemple à la Conférence des mennonites, au ‹Bund evangelischer Taufgemeinden›, au ‹Bund freier evangelischer Gemeinden› ou à l'Armée du Salut. Au niveau européen, la Communion de Leuenberg est déjà en dialogue avec les baptistes. Pareilles négociations sont également envisageables entre la FEPS et l'Alliance des communautés baptistes de Suisse.

La famille ecclésiale réformée au sein de la FEPS

Les Eglises suisses ont, dans l'environnement européen, une responsabilité particulière dans la préservation de l'héritage réformé. Dans l'histoire de la Réforme, les noms de Huldrych Zwingli, Jean Calvin, Jean Oecolampade, Guillaume Farel et Heinrich Bullinger sont restés associés à des personnalités dont le rayonnement théologique et spirituel agit aujourd'hui encore dans de nombreux pays d'Europe.

photo: CEL

5ème Assemblée générale de la CEL à Belfast en été 2001

Si la Communion ecclésiale de Leuenberg regroupe les familles confessionnelles du protestantisme européen, on attendra de la Suisse qu'elle se distingue par sa contribution. Les Eglises membres de la FEPS sont donc invitées à réfléchir au type de plate-forme organisationnelle dont elles auront besoin pour leur travail permanent d'affermissement théologique et de constitution d'identité au sein d'une FEPS élargie.

Une solution possible est la création à l'intérieur de la FEPS d'une alliance des Eglises réformées évangéliques dont les membres pourraient coordonner leurs travaux sur les thèmes qui leur sont propres (p. ex. formation et perfectionnement des collaboratrices et collaborateurs des Eglises, consécration, baptême et appartenance à l'Eglise, dispositions relatives aux relations entre Eglise et Etat, relations ecclésiales internationales). La Conférence des Directions des Eglises, qui réunit quatre fois par an les présidents des Eglises membres de la FEPS, pourrait devenir une plate-forme exécutive pour la direction des Eglises réformées de Suisse.

Un enrichissement pour la FEPS

Markus Sahli, pasteur, est directeur des Relations intérieures de la FEPS.

L'unité dans l'autosat

‹Leuenberg›: à quoi ce mot vous fait-il penser? Peut-être à un modèle d'Eglise universelle formé autour de la devise ‹Unité dans une diversité réconciliée›. ‹Réconciliée›, parce qu'en y apposant leur signature en 1973, les Eglises de la Concorde de Leuenberg ont attesté leur accord sur les points fondamentaux de la doctrine. ‹Diversité›, parce que les mêmes Eglises se proposent de poursuivre leur existence d'institutions autonomes. Du côté protestant, ce genre d'Eglises autocéphales ne manquent pas: on en compte une bonne vingtaine rien qu'en Suisse. Aussi réconciliée que puisse être leur diversité, ces réconciliés n'en demeurent pas moins divers dans leur quotidien ecclésial. Alors, qu'entendons-nous lorsque nous parlons de l'unité de nos Eglises comme d'une évidence?

Gottfried Wilhelm Locher

Aucun doute: en trente ans, ‹Leuenberg› a fait davantage pour rapprocher les Eglises protestantes que les quatre siècles précédents. Aujourd'hui, leur qualité de réconciliées est visible dans la communauté de chaire et de cène qu'elles pratiquent entre elles. En matière d'œcuménisme, cela a déjà été un bond en avant. La Question de l'unité réformée trouve ici une première réponse concrète. La Concorde de Leuenberg s'avère donc être une formule d'Eglise universelle praticable non seulement en tant que modèle de consensus théologique, mais aussi sur le plan de la politique ecclésiastique.

Trois choses à réconcilier

C'est beaucoup. Mais est-ce tout?

Pourtant, des questions surgissent. Pouvons-nous vraiment parler d'une communauté de chaire et de cène si cette communauté n'a eu que si peu d'effet sur la vie de nos Eglises? C'est un bien grand mot sans doute pour désigner une forme de collaboration qui est le fruit de trente ans d'efforts mais n'engage pas à grand-chose. La modestie, mais aussi la fidélité à la vérité nous commanderaient de parler plutôt, pour cette coalition au sein de la famille réformée, de droit réciproque de chaire et de cène. Notre conception de l'unité s'arrête-t-elle donc là? La ‹réconciliation› n'est-elle qu'une ‹séparation à l'amiable›? Et si nous sommes devenus aussi explicitement unis dans la parole et le sacrement, est-ce là le premier ou le dernier degré de notre ‹unité›?

A mon avis, la Concorde peut servir de base pour un nouveau départ. Il faut la comprendre comme promesse d'une communion ecclésiale globale, une communion qui mérite ce nom parce qu'elle nous unit réellement. Est-ce cela que nous voulons? Si oui, il y aurait au moins trois choses à réconcilier avant de pouvoir parler d'unité des Eglises issues de la Réforme: notre voix, notre confession de foi et notre vie ecclésiale.

Une voix réconciliée

Il est grand temps de donner corps à cette voix du protestantisme à laquelle on a si souvent aspiré. Nos Eglises sœurs orthodoxe et catholique romaine ne cachent pas leur difficulté à s'y retrouver dans le concert des prises de position protestantes. Nos partenaires de la politique et de la société civile ont eux aussi de la peine à y percevoir des déclarations claires. Les Eglises protestantes – et tout particulièrement nous les réformés – ont-elles donc tant de peine à faire entendre une voix reconnaissable?

La diversité réconciliée, cela devrait donc aussi signifier parler d'une voix réconciliée là où, de nos jours, on est entendu. La communauté locale est assurément un de ces lieux, mais elle n'en est qu'un parmi d'autres. A bien des égards, notre époque n'est plus celle pour laquelle Zwingli a conçu son ecclésiologie. Dans un pays dont un habitant sur cinq ne possède pas le passeport national, une Eglise ne peut plus limiter son horizon aux frontières cantonales. Il y a donc lieu aussi de réconcilier notre voix là où elle a du poids: dans le dialogue aux niveaux national, européen et mondial. En sommes-nous capables? Le bilan actuel n'est guère probant: avec une fédération d'Eglises aux structures lâches et une Communion de Leuenberg encore plus lâche, nous sommes loin de parler un langage clair. L'exigence semper reformanda devrait aussi nous obliger à réconcilier la voix du protestantisme afin qu'elle se fasse entendre à nouveau.

isfaction réconciliée?

Le Leuenberg, Centre de conférence de l'Eglise réformée évangélique BL

photo: Leuenberg, 4434 Hölstein

Une confession de foi réconciliée

Jusqu'à ce point, on obtient une large adhésion: personne n'est au fond opposé à l'émergence d'une voix protestante claire. Mais il ne suffit pas pour cela d'engager de bons spécialistes de la communication. La clarté commence par l'unanimité sur ce que nous voulons dire, ce qui paraît important pour nous et pour le monde. Honneur à la diversité, mais si nous n'avons plus de message reconnaissable, nous ne pourrons plus transmettre nos points de vue protestants. Alors même qu'il y aurait tellement à dire, dans l'Eglise universelle et dans la société. Si la chrétienté est une langue, nous y parlons le dialecte réformé, avec un accent et un vocabulaire particuliers. Cela se manifeste notamment dans notre tradition des confessions de foi. Ce qui était important pour l'Eglise ancienne, nous le complétons par des confessions de foi modernes sur des questions essentielles de l'actualité. La déclaration théologique de Barmen et la confession de foi de Belhar (Afrique du Sud) n'en sont que deux exemples spécialement éloquents.

Cette manière d'envisager les confessions de foi a des avantages et des inconvénients. Sa principale force réside dans l'immédiateté d'un langage adapté à des situations de vie concrètes. Les temps ont changé et nous voulons parler un langage neuf, tout particulièrement dans les questions touchant à la foi. Mais c'est précisément ce qui pose un problème: comment exprimer une identité commune sans avoir de confession de foi commune? Dans l'Eglise universelle, le credo vaut en principe pour la communauté tout entière, ce qui fait de lui le signe extérieur d'une unité intérieure. Nous, les Eglises issues de la Réforme, avons-nous une identité commune transmissible par le langage? Si ce n'est pas le cas, il n'est pas nécessaire d'avoir une voix commune. Osons donc l'affirmer: dans le trio œcuménique, à côté du catholicisme et de l'orthodoxie, il nous revient de toute évidence une identité propre. Le défi pour le protestantisme consiste à l'exprimer au moyen d'une confession de foi qui nous décrive comme une communauté.

Il ne s'agirait pas d'uniformiser notre tradition ouverte de la confession de foi, encore moins de l'étouffer, mais au contraire de la rendre intelligible et communicable. Mais si tant est que nous avons le souci de rester compréhensibles, nous ne devons plus le faire de manière isolée. Ici en Suisse, nous montrons un certain provincialisme dans la formulation de nos dogmes: les tentatives de confession de foi figurant en introduction à de nombreux règlements ecclésiastiques en disent long sur le sujet. N'ayons pas peur d'admettre qu'une voix réconciliée commence par une confession de foi réconciliée.

> Nous montrons un certain provincialisme

Cela est d'ailleurs valable pour les deux types de confession de foi, c'est-à-dire au sens restreint d'expression d'une adhésion personnelle et au sens large de déclaration d'une Eglise sur ce qu'elle considère comme juste ou faux dans les questions essentielles qui agitent notre temps. Face à la mondialisation, aux migrations, à la politique familiale, au racisme, à la protection de l'environnement, à la solution des délais: où est la confession de foi réconciliée de nos Eglises? A supposer même que nous ayons une voix, pourrions-nous

parler d'un message réconcilié et par là peut-être aussi réconciliateur? Il ne s'agirait pas de supprimer la diversité des voix, mais d'aplanir les contradictions. Car la communauté de chaire ne peut pas signifier simplement continuer à se contredire d'une chaire à l'autre à travers l'Europe et cela au nom de la liberté. Certes, la contradiction est de bon ton dans le protestantisme, mais nous ne pouvons nous contredire nous-mêmes qu'à l'intérieur d'un spectre dont nous approuvons résolument les limites. Sans quoi nous nous paralyserons nous-mêmes faute d'avoir quelque chose d'intelligible à dire. Semper reformanda, cela signifie donc deuxièmement: réconcilier la confession de foi protestante, pour que nous ayons quelque chose à dire.

Une vie ecclésiale réconciliée

Et alors, réconcilier la confession de foi protestante, cela veut dire quoi, concrètement? La réponse à cette question est aussi banale qu'impopulaire: approuver enfin des formes de vie ecclésiale qui nous rapprochent visiblement. Il y a bien sûr en Suisse des raisons historiques et juridiques aux ramifications cantonales de nos Eglises et, mutatis mutandis, cela est aussi le cas dans d'autres pays. Mais ne nous laissons pas conditionner par le passé, car les exigences de l'avenir ne sont pas moins importantes. Et parmi elles figure la conception d'une ecclésiologie qui nous amène – ou plutôt nous ramène – à une vision protestante de l'Eglise capable de dépasser le niveau de la paroisse locale. À ce propos, on aurait peut-être avantage à relire Calvin et sa description d'une mater ecclesia qui ne se conçoit pas elle-même comme limitée par les murs de Genève. Il s'agit de comprendre nos Eglises cantonales comme un membre d'une famille confessionnelle universelle, et non simplement comme une partie d'une Eglise invisible par principe. L'enjeu, c'est de rendre perceptible la catholicité protestante. Tous ceux qui, selon les termes de la Concorde de Leuenberg, «s'efforcent de parvenir à la plus grande unité possible dans le témoignage et le service envers le monde» devraient favoriser la création d'outils pour y parvenir, et non simplement des idéaux. Notre vie ecclésiale doit être réconciliée avec celle des autres: non point uniformisée, mais coordonnée, harmonisée. Il faut des éléments communs, d'abord pour la chaire et la table de communion, mais ensuite aussi pour les conseils d'Eglise, les universités, l'administration, le droit, les livres liturgiques. Semper reformanda, cela signifie donc troisièmement: réconcilier la vie ecclésiale protestante, pour créer des lieux où nous trouver nous-mêmes.

Protestants mais exigeants

C'est précisément parce que la CEL a obtenu de bons résultats qu'elle ne devrait pas sombrer dans l'autosatisfaction. Les étapes franchies ne sont pas encore un objectif œcuménique final. Rome et Constantinople soulignent que la communauté de cène se situe au terme de l'entente œcuménique, tandis que nous affirmons le contraire. C'est là que réside la promesse: ceux qui partagent la parole et le sacrement grandiront ensemble dans la voie de Jésus-Christ. Ceux qui se sont unis dans la force du Saint-Esprit répandront cette force de par le monde. Au nom de la diversité réconciliée, nous ne devrions pas renoncer à cette exigence.

Gottfried W. Locher, pasteur et docteur en théologie, est directeur des Relations extérieures de la FEPS.

L'Europe et ses Eglises sont confrontées à des **nouveaux défis**

Les Eglises de Norvège ont invité à Trondheim, du 25 juin au 2 juillet, la 12e Assemblée de la Conférence des Eglises européennes (CEC), créée en 1959.
800 personnes environ ont pris part à un riche programme comportant séances plénières, audits, travail en Sections, travaux bibliques, nuit de prière et des cultes. L'Assemblée avait pour thème «Jésus Christ guérit et réconcilie – notre témoignage en Europe».

Gottfried W. Locher

Les discussions de l'Assemblée ont été dominées par quatre aspects thématiques: la mise œuvre de la responsabilité chrétienne en Europe, la collaboration œcuménique dans la perspective du troisième Rassemblement œcuménique européen prévu en 2007, la sécularisation de l'Europe et la solidarité des Eglises avec les membres de minorités ethniques et religieuses ainsi qu'avec les personnes socialement défavorisées.

La 12e Assemblée de la CEC a salué le résultat de la Convention pour l'avenir de l'Europe, laquelle a accompli quelque chose d'important. La constitution proposée est une tentative de donner à l'Union européenne une série de

valeurs et d'objectifs communs, dont la liberté, la justice, la paix, la solidarité et la participation des citoyennes et citoyens. L'intégration de la Charte des droits fondamentaux de l'UE dans le projet de constitution montre bien que l'Europe est plus qu'un espace de concurrence économique. Et l'adoption, dans le projet, de la Déclaration 11 du traité d'Amsterdam garantit la capacité juridique des Eglises conformément à la loi des Etats membres. Le projet reconnaît l'identité particulière et les contributions des Eglises et manifeste que l'Union s'engage à maintenir un dialogue structuré et transparent. Ce dialogue structuré exige des Eglises qu'elles apportent leur contribution à l'évolution future de l'UE. Les Eglises s'engagent à continuer de participer à ce débat.

Une contribution à l'évolution de l'UE

L'Europe et ses Eglises sont confrontées à de nouveaux défis. La tâche principale des Eglises en Europe est la proclamation commune de l'Evangile, en parole comme en acte. Il est très important pour la chrétienté en Europe que le témoignage commun des Eglises chrétiennes ne soit pas déformé par des conflits entre elles. Avec la Charta Œcumenica, les membres de la CEC et de la CCEE (Conseil des Conférences épiscopales européennes) disposent d'un instrument de promotion pour la collaboration entre les Eglises au niveau local, national et européen.

Tâches œcuméniques

La structure de la coopération œcuménique en Europe et dans le monde doit être réorganisée, parce que ses formes ne correspondent plus aux besoins actuels des Eglises membres. Il faut poursuivre au niveau mondial, national et local les tentatives de rationaliser la coopération œcuménique, de supprimer la concurrence et les chevauchements et de développer l'information réciproque et la collaboration.

La CEC doit jouer un rôle actif dans la réflexion sur la réorganisation de l'architecture de la coopération œcuménique en Europe et dans le monde, afin de définir clairement qui est responsable de quoi. D'accord avec la Communion ecclésiale de Leuenberg et la communauté de l'Accord de Porvoo, il faut que la CEC clarifie ses relations à ces deux organisations interconfessionnelles. Le Comité central doit définir le mandat et la fonction de la CEC à l'intérieur d'une nouvelle configuration des organisations œcuméniques et confessionnelles.

La tradition chrétienne a joué un rôle essentiel dans l'évolution de l'Europe actuelle. Les Eglises d'Europe se trouvent cependant aujourd'hui confrontée à un défi général, celui de la sécularisation de la pensée. C'est pourquoi il est nécessaire de renforcer la voix chrétienne sur ce continent, et afin d'y parvenir. La théologie n'est pas simple spéculation, mais bien au contraire une aide pour les Eglises à être toujours prêtes à «justifier votre espérance devant ceux qui vous en demandent compte» (1 Pierre 3,15). Aucune confession ne se limite à une seule partie de l'Europe actuelle. Il s'ensuit que la CEC doit considérer l'Europe comme une unité dans la diversité.

photo: www.cecassembly.no

De droite à gauche: le roi Harald V de Norvège, l'évêque luthérien Finn Wagle de la Cathédrale Nidaros de Trondheim, le premier ministre de Norvège, Kjell Magne Bondevik, le Patriarche œcuménique Bartholomée de Constantinople et l'archevêque Anastase d'Albanie après la cérémonie d'ouverture dans la Cathédrale Nidaros.

OGM: **nous** sommes tou tous responsables

Au cours de ces dernières années, les OGM ont à maintes reprises fait la une des médias. Comment se fait-il qu'un thème si longtemps ignoré du public soit désormais devenu un sujet controversé de premier plan?

Céline Ehrwein

Un OGM est un organisme génétiquement modifié. En clair, il s'agit d'un être vivant (virus, bactérie, plante, animal ou être humain) dans lequel on a introduit le gène d'un autre organisme afin de changer ses propriétés naturelles. La plupart des chercheurs s'accordent pour dire que les OGM constituent une véritable révolution, car, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, il devient possible d'effectuer un croisement entre les espèces (en transférant un gène ou un fragment d'ADN humain dans un animal ou un végétal, par exemple), ce qui est en principe impossible avec la technique classique de l'hybridation. Mais la méthode n'est pas seulement révolutionnaire sur le plan scientifique: elle ouvre un champ de possibilités qui bouleversent totalement nos pratiques médicales, environnementales, économiques, sociales et politiques.

Or, comme toute révolution, la révolution génétique est à double tranchant: elle possède une face positive, avec tout ce que cela suppose en termes de promesses et d'espoir, mais elle a aussi sa face négative, avec ses pièges, ses dangers et ses catastrophes irrémédiables. Prenons quelques exemples pour illustrer cela.

Espoirs, risques et prudence

Parmi les principales perspectives ouvertes par la recherche sur les OGM, la manipulation génétique des plantes et des animaux nous permettrait de transformer ceux-ci en de véritables usines à fabriquer des médicaments: nous pourrions ainsi soigner des maladies jusqu'ici incurables. Plusieurs chercheurs envisagent pour leur part de modifier le code génétique de certains végétaux afin qu'ils s'adaptent à des sols et des régions normalement peu propices à l'agriculture (sols salins, régions trop chaudes ou trop froides). Ils espèrent ainsi aider les pays les plus pauvres à accroître l'étendue des surfaces cultivables et contribuer à la lutte contre la faim dans le monde. Mais les OGM ne se conjuguent pas seulement au futur: plusieurs entreprises ont en effet déjà mis au point et commercialisé des plantes capables de résister à des désherbants ou de produire leur propre insecticide. L'argument avancé pour la fabrication de telles plantes est que celles-ci nous permettraient de diminuer la quantité de produits chimiques déversés chaque année dans l'environnement.

Toutefois ces perspectives soulèvent également des risques extrêmement graves, d'une nature encore inconnue jusqu'alors. En particulier, c'est le problème des effets des OGM sur l'écosystème et, plus largement de la diffusion et de la propagation de ces OGM dans la nature qui présente, de l'avis même des scientifiques, un véritable danger. Imaginons par exemple qu'un rongeur se mette à ingurgiter régulièrement un de ces OGM-médicaments: comment son corps réagira-t-il? Parviendra-t-il à supporter une dose importante d'un produit pharmaceutique qu'il n'est pas du tout habitué à rencontrer dans la nature? Quant aux végétaux capables de pousser sur des sols salins ou de résister à des températures particulièrement élevées, ne risquent-ils pas d'envahir les cultures indigènes et de dérégler l'écosystème d'une région provoquant ainsi une catastrophe écologique irréversible? Enfin, qui nous garantit que des plantes qui ont absorbé une quantité importante d'herbicide ne sont pas toxiques pour la santé des animaux et des hommes qui les mangent? Autant de questions qui nous incitent à faire preuve de prudence, et ce d'autant plus que les dangers potentiels ne sont pas seulement d'ordre écologique et sanitaire. En effet, on n'en parle peu dans les journaux, mais les OGM intéressent également l'armée. Selon le biologiste moléculaire Gilles-Eric Séralini (dans son livre *OGM, le vrai débat*), il serait possible de «créer des micro-organismes hautement pathogènes, telles des bactéries susceptibles de transmettre un anthrax dangereux à la population d'une grande ville en quelques heures». Enfin, derrière les OGM se cachent également d'importants enjeux économiques. Ainsi certains se souviennent peut-être du scandale que provoqua

Quel effet sur l'écosystème?

utes et de l'avenir

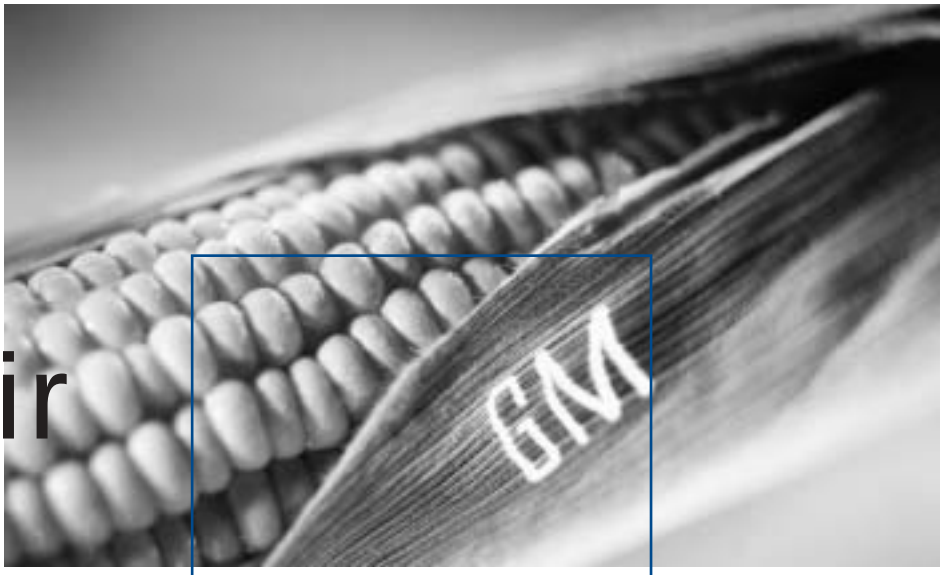

photo: gettyimages

Fabriquer des plantes et des animaux et les commercialiser ...

la mise sur le marché des plantes contenant le gène *Terminator*. Engendrant la stérilité des plantes, ce gène empêchait les agriculteurs de récupérer les graines de leur récolte pour les replanter l'année suivante. L'invention rendait les paysans, et en particulier ceux du Tiers-Monde, totalement dépendants des grandes industries agroalimentaires fournissant les semences-OGM.

Une modification profonde de notre vision de la nature et de l'homme

Riches d'espoirs comme des plus grandes menaces, les OGM ont de quoi nous interpeller. De fait, ces derniers n'interrogent pas seulement nos pratiques, notre manière de cultiver le sol, de nourrir les animaux ou de soigner les maladies. Plus fondamentalement encore, ils mettent en question notre manière de voir le monde, notre rapport à la nature et notre conception de l'homme. Parce qu'elle prétend démonter jusqu'aux derniers mécanismes de la vie végétale, animale et humaine, la génétique nous renvoie en effet, de manière extrême, au problème de l'identité de l'homme, de son rapport à son environnement, et de ses droits sur la nature, sur les plantes et sur les animaux. Jusqu'à quel point pouvons-nous intervenir dans les organismes vivants et dans leur écosystème? Pouvons-nous, comme bon nous semble, introduire un gène qui augmente la production de lait chez les vaches sans nous soucier des inconvénients que cette modification entraîne pour la santé de l'animal? Avons-nous le droit de disséminer de nouvelles plantes dans l'environnement quand nous ne connaissons pas leurs effets sur l'écosystème et que nous savons qu'il est pratiquement impossible de retirer un organisme vivant de la nature une fois qu'il y a été introduit? etc.

L'importance du débat public et de la participation des Eglises à la réflexion sur les OGM

Ces questions sont évidemment complexes. Mais cette complexité ne doit surtout pas devenir un prétexte pour fuir notre responsabilité en déléguant aux décideurs économiques et aux scientifiques la tâche de définir à notre place l'avenir de notre monde et de notre société. Car c'est bien de cela qu'il s'agit: les OGM doivent faire l'objet d'un débat public large, plus intense que celui qui a eu lieu jusqu'à présent. Ce débat doit permettre aux citoyen-ne-s d'évaluer sereinement et lucidement les risques, les dangers et les enjeux que représentent les manipulations génétiques pour notre société. Dans ce cadre, les Eglises sont appelées à s'interroger sur la manière dont elles peuvent contribuer au débat et nourrir la réflexion citoyenne sur les OGM. Elles sont en particulier invitées à rappeler qu'elles sont héritières d'une tradition selon laquelle l'homme est certes l'achèvement de la création, à qui Dieu délègue le droit de cultiver et de dominer la terre, mais qu'il n'a pas une maîtrise totale sur la vie, car celle-ci trouve son origine en Dieu seul. Contre certains fantasmes contemporains, il est essentiel de réaffirmer que l'homme n'est pas ni ne peut être son propre créateur. Au contraire, l'homme reçoit à sa naissance le monde comme un don qu'il est appelé à cultiver, à développer et à entretenir, et dont il est responsable devant les générations futures. Cette perspective considère donc que l'essor et l'intensification de la culture de la nature sont légitimes, mais qu'ils doivent rester au service du développement et de l'équilibre de la création. Si l'homme peut la façonner et la cultiver de manière à répondre à ses besoins vitaux quotidiens, il ne peut cependant en disposer à sa guise et la soumettre à ses moindres désirs. A nous donc d'assumer aujourd'hui avec sérieux la responsabilité que Dieu confie en encourageant le débat public et en participant activement à la réflexion sur les OGM.

Le monde est un don

Céline Ehrwein est collaboratrice scientifique du Département Etudes de la FEPS.

photo: refbild/Pfander

«Un jalon sur la **voie** de l'Eglise universelle»

L'année 2003 marque le trentième anniversaire de la signature de la convention sur la reconnaissance mutuelle du baptême.

Cet accord revêt un caractère emblématique.

Beat Huwyler

C'est en effet le 5 juillet 1973 que des délégués des trois Eglises nationales se rencontrèrent à St. Niklausen (OW) pour signer une convention stipulant la reconnaissance mutuelle du baptême. Les signataires furent Walter Sigrist, président de la FEPS, l'évêque catholique romain Nestor Adam, président de la Conférence des évêques de Suisse, et pour l'Eglise catholique chrétienne de Suisse le vicaire épiscopal Franz Ackermann. La signature de l'acte avait été préparée par des études approfondies des commissions pour le dialogue œcuménique et précédée d'une consultation auprès de toutes les Eglises membres de la FEPS.

Les discussions préalables

L'Assemblée des délégués de la FEPS, réunie à Fribourg les 12 et 13 juin 1972, avait demandé à toutes les Eglises membres d'accepter la reconnaissance, «dans l'intérêt d'un règlement œcuménique de la question». Après qu'une grande majorité des Eglises membres eurent manifesté leur accord, le Conseil de la FEPS put signer le document. Il le fit «dans la joie et avec la volonté de favoriser les relations fraternelles entre les confessions».

L'évêque Adam souligna l'importance du document comme «premier pas vers la réconciliation des chrétiens». Mais pour lui ce ne devait être qu'un début: «Notre vœu le plus cher est que nous puissions poursuivre courageusement les efforts entrepris et persévérer dans la prière jusqu'à ce que nous parvenions à une unité visible dans la foi unique en notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ.» Franz Ackermann souligna que «la signature de l'accord sur la reconnaissance mutuelle du baptême représentait un jalon sur la voie de l'Eglise universelle.»

Un document qui n'a rien perdu de son importance

Cet accord revêt effectivement un caractère emblématique. C'est durant les années 1960 et 1970 que se sont cristallisées les trois grandes questions qui déterminent aujourd'hui encore le dialogue œcuménique: le baptême, l'eucharistie et la cène, la conception de l'Eglise et des ministères ecclésiastiques. Ainsi donc, la question de la reconnaissance mutuelle du baptême en Suisse avait trouvé une réponse par un accord œcuménique. En dépit des différences subsistant sur les détails, les trois Eglises nationales avaient fait un pas important les unes vers les autres.

L'accord implique pour chacun de prendre le baptême au sérieux. Le Conseil de la FEPS s'est donc exprimé plusieurs fois sur les aspects théologiques et pratiques du baptême. Ce faisant, il a notamment exprimé sa ferme conviction que la séquence baptême – cène est irréversible et par conséquent que l'invitation à la cène est par principe orientée vers le baptême. Le respect de ce principe est d'une grande importance pour le dialogue œcuménique.

Beat Huwyler, pasteur et docteur en théologie, est chargé en théologie auprès de la FEPS.

Sur le site Internet de la FEPS peuvent être consultés les documents suivants: «La reconnaissance mutuelle du baptême» (1973), «Die Zulassung der Kinder und der Nichtgetauften zum Abendmahl» (1982) et «Taufe, Abendmahl und Konfirmation» (1990), à l'adresse suivante: http://www.sek-feps.ch/fr/etudes/theologie_publications.html (sous la rubrique «Rapports, déclarations, prises de position, conventions»).

Hans-Balz Peter / Pascal Mösli (éd.)

Suicide
La fin d'un tabou?

Cet ouvrage collectif réunit des médecins, éthiciens et théologiens suisses autour du suicide, dont le taux est particulièrement élevé en Europe occidentale. Les auteurs abordent des questions liées au suicide des adolescents, à la résilience, à l'éthique, aux rites funéraires, au soutien des proches ou encore à la prévention. Pour les auteurs, le suicide est un événement trop souvent tenu secret alors que l'information et la réflexion permettent de mieux appréhender les diverses politiques de prévention.

Contributions de: E. Aebischer, A. Bondolfi, M. Grünewald, F. Gutzwiller, P.-A. Michaud, K. Michel, M. Perret-Catipovic, H.-B. Peter, H. Poitier, H. Saner

Genève: LABOR ET FIDES, 2003
180 pages, broché, CHF 30.00
ISBN 2-8309-1084-2

B. Brunner / S. Schneeberger Geisler / K. Jäger (éd.)

Mache den Raum deines Zeltes weit
Conférences œcuméniques internationales des années quatre-vingt-dix. Bilan – Impulsions pour la poursuite du travail

Dans les années 90 se sont déroulées une série d'importantes conférences œcuméniques internationales. Ce livre en délimite les thèmes centraux, afin que les impulsions de l'œcuménisme mondial trouvent une meilleure insertion dans la vie des Eglises suisses.

Dans la première partie du livre, ce sont des participants qui parlent de leurs expériences et des résultats théologiques de six conférences tenues entre 1996 et 1998.

La deuxième partie de l'ouvrage présente en détail des thèmes essentiel dans le dialogue œcuménique et un contexte social mondial. Quelle unité est-elle possible entre Eglises? Comment a évolué la position des femmes dans le mouvement œcuménique? Quelle valeur aura le dialogue entre les religions au 21e siècle? Quelles réponses offre l'œcuménisme à des questions brûlantes comme la mondialisation, la mise en danger de la création et l'approche de la violence?

Le travail œcuménique se poursuit désormais à cinq niveaux, souvent à petits pas et à travers des formes surprenantes. Des exemples encourageants à ce sujet se trouvent dans des projets concrets de paroisses, projets présentés en troisième partie de ce livre.

Berne: ISE-Verlag, 2002, 183 pages, broché
CHF 20.00, ISBN 3-7229-6006-1

Invitation au vernissage du livre:

Mache den Raum deines Zeltes weit

Mardi, 2 décembre 2003,
18h00–19h30
Eglise française, Le CAP,
Predigerstrasse 3, Berne

Organisation:
Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS) &
Ökumenische Buchhandlung Voirol

Ueli Friedrich, Roland J. Campiche, René Pahud de Mortanges et Christoph Winzeler

Article sur les religions – Etat fédéral et communautés religieuses
Réflexions et propositions pour un droit en matière de religion adapté à notre temps dans la Constitution fédérale suisse

C'est le débat sur une réglementation au niveau constitutionnel des rapports entre Etat et communautés religieuses qui fournit la matière de ce cahier. Depuis un certain temps, la FEPS défend l'idée de l'adjonction d'une disposition dans la Constitution fédérale suisse correspondant au droit constitutionnel cantonal en matière de religion. Le Conseil de la FEPS a chargé les auteurs du rapport présenté ici d'esquisser les lignes directrices et le contenu de la norme en question.

L'étude se livre à des réflexions du point de vue sociologique et juridique sur la nécessité de réviser et de compléter la Constitution fédérale en vigueur. Elle examine aussi une (re)définition adaptée à notre temps des relations entre l'Etat fédéral et les communautés religieuses. Dans les conclusions, les auteurs soumettent à discussion un projet de révision partielle de la Constitution fédérale avec différentes variantes, dont ils répondent conjointement.

Berne: Peter Lang, 2003, 220 pages,
broché, français/allemand, CHF 50.00
ISBN 3-03910-117-X

POINT DE VUE

Trente ans d'acrobatie académique

Dans le ministère pastoral de diaspora, la question de l'identité réformée a toujours été d'importance primordiale. Elle est enfin devenue pressante aussi dans les pays traditionnellement réformés. Le modèle actuel de définition confessionnelle par le recensement de ‹tout ce qu'on n'est pas› a fait son temps. Il faut formuler les fondements de l'identité réformée dans un contexte social sécularisé.

En tant que pasteur de paroisse, j'ai toujours considéré la Concorde de Leuenberg comme une acrobatie académique. Je ne la connais que de nom. Elle n'a pas fait fructifier le travail œcuménique et elle ne l'a pas marqué. En ville de Lucerne, nous n'avons guère de contacts avec les autres Eglises associées à la Concorde. La dimension œcuménique se résume le plus souvent à une concordance pragmatique vécue avec l'Eglise catholique romaine dans le quotidien paroissial et pastoral, en dépit des divergences touchant au droit ecclésiastique.

En tant que président du Conseil synodal de l'Eglise lucernoise, j'ai au contraire une attitude beaucoup plus positive vis-à-vis de la Concorde de Leuenberg. Les innombrables demandes et rapports qui nous parviennent des pasteurs et des paroisses nous montrent les limites de l'autonomie paroissiale lorsque dans le quotidien surgissent des questions qui ne peuvent trouver réponse que dans un contexte ecclésial plus large. Les textes fondamentaux élaborés par la Communion ecclésiale de Leuenberg (p. ex. *Sacrement, ministère, ordination* ou *L'Eglise de Jésus-Christ. La contribution des Eglises issues de la Réforme au dialogue œcuménique sur l'unité de l'Eglise*) s'avèrent donc être des documents très utiles non seulement pour les bibliothèques des pasteurs, mais aussi pour nous aider à former notre position œcuménique.

En tant que membre du Conseil de la FEPS, je tire un bilan critique des trente ans de Communion ecclésiale de Leuenberg. La signature de ce document par mes prédécesseurs fut un acte louable. Mais pour les prochaines années, l'objectif doit être de faire traduire les acquis de la Concorde de Leuenberg dans le quotidien ecclésial par la Fédération, par les directions des Eglises cantonales, par les pasteurs et par les autorités paroissiales. Faute de quoi ces trente ans de CEL resteront pure acrobatie académique.

David A. Weiss

Le Con

Le Conseil

- Prend connaissance des décisions de l'Assemblée des délégués qui s'est réunie des 15 au 17 juin à Liestal. Le Conseil remercie l'Eglise Evangélique Réformée de Bâle-Campagne de l'accueil reçu et de la parfaite organisation de l'AD.
- Le Conseil charge le département Relations intérieures de la réponse au Postulat Conzetti concernant des conditions de travail plus justes pour les personnes prostituées.
- Prend connaissance du rapport du directeur des Relations extérieures sur l'Assemblée de la Conférence des Eglises européennes à Trondheim du 25 juin au 2 juillet.
- Nomme Christian Straumann chargé de la planification financière/du personnel/de l'informatique au département des Services centraux, dès le 1er août 2003. L'engagement de Christian Straumann clôt la réunification la chancellerie et du département des Services centraux. Les Services centraux dépendent désormais du chancelier.
- Prend connaissance d'autres changements concernant les personnes qui travaillent au Secrétariat:
  - le 15 juillet Jacqueline Tschumi a commencé son travail de comptable (60%),
  - Annette Mingels a terminé son engagement de journaliste/rédactrice (60%) à fin août,
  - Sandra Baumeler, journaliste et jusque-là chargée de communication du KKL à Lucerne, a repris ce poste le 1er octobre.

seil

- Soumet aux Offices fédéraux concernés, à l'intention du Conseil fédéral, les propositions de candidatures suivantes de la FEPS pour la période de mandat 2004 à 2007:
  - Commission fédérale pour les questions relatives aux réfugiés: Markus Sahli, directeur des Relations intérieures
  - Commission fédérale des étrangers: Christina Burger, chargée des questions de migrations.
- Nomme au Conseil de fondation de l'EPER pour la période de travail commençant au 1er janvier 2004 Monika Waller-Koch et au Conseil de fondation de PPP pour la période de travail commençant au 1er janvier 2004 Karl Kohli.
- Se fait représenter aux 175 ans de l'évêché de Bâle de l'Eglise catholique romaine par Silvia Pfeiffer, présidente du Conseil de l'Eglise Evangélique Réformée du canton de Schaffhouse et membre du Conseil de la FEPS.
- Approuve à l'intention de l'Assemblée des délégués du 10 novembre 2003 le rapport d'évaluation des Conférences de la FEPS (Diaconie et Femmes) et nouveau Règlement des conférences de la FEPS.
- Approuve à l'intention de l'Assemblée des délégués le Budget 2004. Les contributions des Eglises membres y sont pour la première fois calculées selon la nouvelle clé de répartition établie par l'Assemblée d'été des délégués. Le Budget comprend des décharges d'un montant de CHF 257'400 pour des Eglises financièrement faibles.
- Prend connaissance de la planification à long terme pour l'entretien de l'immeuble de la propriété immobilière de Sulgenauweg 26 à Berne.
- Prend connaissance des évolutions et décisions en cours dans le domaine de la formation ecclésiale et de la formation protestante d'adultes. Une information a eu lieu à la Conférence des directions d'Eglise sur la formation de régions pour les hautes écoles spécialisées en Suisse et sur les perspectives qui en résultent pour la formation de collaboratrices/collaborateurs de diaconie sociale, d'enseignantes et enseignants de religion et de catéchètes.
- Est en dialogue avec des représentants du Concordat concernant la formation commune des pas-teu-res et pasteurs protestants et leur admission au ministère ecclésial ainsi que les perspectives de formation des collaboratrices et collaborateurs face à l'évolution des universités.
- Approuve la prise de position sur la Révision partielle de l'ordonnance sur l'intégration des étrangers (OIE) et la révision partielle de l'ordonnance limitant le nombre des étrangers (OLE).
- Informera sur les stratégies de l'Entraide protestante suisse (EPER). Ce dialogue se poursuivra désormais selon les dispositions du Statut de la nouvelle Fondation EPER, dont l'Assemblée des délégués et le Conseil de la FEPS sont des organes.
- Clarifiera dans le cadre de la coopération avec les missions les rapports de la CEVAA Communauté d'Eglises en Mission avec les Eglises membres de la FEPS. L'indétermination de ces rapports est née de l'éclatement de la Kooperation Evangelischer Kirchen und Missionen (kem).
- Prend connaissance du fait que 23 des 26 Eglises membres de la FEPS approuvent le changement de nom de la Communion ecclésiale de Leuenberg en «Communion d'Eglises protestantes en Europe – Communion ecclésiale de Leuenberg». Le Conseil transmet ce résultat au Secrétariat de la Communion ecclésiale de Leuenberg à Berlin, à l'intention du Comité exécutif.
- Prend connaissance du projet de suivi de la Consultation œcuménique, qui va se consacrer à la protection du dimanche. Le Conseil charge le directeur des relations intérieures de la suite de la planification en accord avec la Conférence des évêques suisses.

Theo Schaad,
chancelier

«L'Eglise est pour moi communauté»

Lucien Boder, nouveau président de l'Assemblée des délégués, a brillamment commencé son mandat. Après de nombreuses années d'activité pastorale à La Neuveville et à Bévilard, ce père de famille de 46 ans est depuis quelques mois entre autres pasteur régional de l'Eglise réformée Berne-Jura.

Bulletin: Lucien Boder, nous nous connaissons à peine. Comment vous décririez-vous à quelqu'un que vous rencontreriez pour la première fois?

Lucien Boder: Question difficile! En fait, on en apprendrait davantage sur moi si quelqu'un d'autre me décrivait. Mais puisqu'il faut y aller: je suis d'abord un homme qui aime le contact avec les autres tout en étant un peu timide. Je préfère écouter que parler moi-même. D'un autre côté, j'aime être actif, régler des choses, et je suis généralement rapide et efficace dans mon travail. Troisièmement, je suis petit-fils de paysan et cela m'a profondément marqué. C'est probablement pour cela que j'aime tellement travailler au jardin et me trouver dans la nature.

Votre père était-il donc aussi paysan?

Non, mon père a d'abord été mécanicien de précision. Mais à 40 ans, il a décidé de changer de profession et est devenu assistant social. Il s'est principalement occupé d'alcooliques sortis de leur dépendance et désireux de reprendre leur vie en mains. Le contact avec ces gens m'a fortement impressionné. Ce qu'ils avaient vécu s'assimile à une conversion: ils s'étaient convertis au renoncement à leur dépendance.

Votre environnement familial était-il très religieux?

Pas outre mesure, mais mes parents ont toujours été en contact avec la paroisse. En tout cas, ils n'ont pas été choqués de me voir devenir pasteur.

Quel a été le facteur déterminant dans votre décision de devenir pasteur?

À la fin de l'école secondaire, il ne faisait aucun doute que je voulais travailler dans le domaine social. J'ai cependant d'abord fait un diplôme de commerce, le temps de mûrir en quelque sorte, puis j'ai rattrapé le baccalauréat et décidé de devenir pasteur. J'ai toujours privilégié la dimension éthique et la possibilité de cultiver le contact avec les gens. Je ne puis concevoir de vivre pour moi seul, tant j'attache de l'importance au service rendu au prochain. Finalement, j'ai aussi été marqué par mon pasteur local, mais, paradoxalement, de manière négative puisque je voyais en lui ce que je ne voulais pas faire. Il avait beaucoup de peine dans ses rapports avec les gens, d'où l'écart important qui a toujours existé entre ce qu'il prêchait et ce qu'il vivait.

Vous-même, n'avez-vous jamais eu de difficultés à entrer en relation avec les paroissiens?

Bien sûr qu'il y en a eu. On nous force parfois à jouer un rôle qu'on ne voudrait pas. Après mes études, j'ai été pendant trois ans pasteur en France, où j'ai fait de très bonnes expériences. La paroisse était relativement petite et les gens y étaient très engagés. Je me sentais un peu comme le professionnel au milieu d'une équipe forte. Il en a été autrement à mon retour en Suisse, où je me suis soudain vu confronté à une paroisse qui se présentait comme dans l'attente d'une prestation de services. Plusieurs fois, j'ai dû aller à l'encontre de l'image qu'elle se faisait de ce qu'un pasteur doit être et faire et de ce qu'on peut attendre de lui.

Le professionnel au milieu d'une équipe forte

Que représente pour vous l'Eglise au quotidien?

En premier lieu, elle est pour moi une communauté: d'abord la communauté concrète des personnes réunies, mais ensuite aussi une communauté de vues qui unit dans la foi des gens du monde entier. Un exemple: un de ces der-

photo: refbild/Pfander

une

«Je ne peux pas en même temps mener une assemblée et défendre une position personnelle.»

niers dimanches, je devais célébrer un culte en remplacement d'un collègue. Arrivant à l'église, j'y ai trouvé un billet sur la chaire, portant ces mots: «Nous sommes des chrétiens de Lugano. Votre église nous a beaucoup plu, cela a été une joie de la visiter. Meilleures salutations», puis les signatures. Je ne connaissais pas ces gens, mais j'ai trouvé ce message touchant, je me suis senti lié à eux.

Mais l'Eglise au quotidien signifie aussi pour moi une présence tout au long de la vie. J'en prends conscience surtout lors des services funèbres. Je mesure là à quel point il peut être important qu'une parole soit dite, une aide offerte. Et cela même pour des gens qui – et quelles que soient leurs motifs – font par ailleurs peu de cas de l'Eglise.

À côté de votre profession de pasteur régional, vous êtes engagé dans de nombreuses fonctions à titre bénévole: le conseil juridique pour les réfugiés, diverses commissions et la présidence de l'assemblée des délégués. Y a-t-il parfois surcharge?

Certes, je me charge parfois un peu trop. Mais dans l'ensemble, j'ai du plaisir à effectuer ce travail. Je fais partie de ceux qui ont de la peine à dire ‹non›. C'est précisément comme ça qu'a commencé mon activité à la FEPS: on cherchait d'abord un scrutateur suppléant, je me suis proposé, et le reste a suivi.

Toujours cultiver le dialogue

Quelle impression retirez-vous de vos premières journées à la tête de l'Assemblée de délégués?

Il est important pour moi que les processus soient bien préparés. Et c'est le cas à la FEPS, ils sont même très bien préparés. On a toujours cultivé le dialogue. J'ai constaté qu'en qualité de président, on est un peu livré à l'assemblée: si les délégués veulent absolument prolonger le débat sur une question, je ne peux pas simplement interrompre la discussion. Et il y a des questions qui sont plus vite liquidées que je me l'étais figuré. Finalement, on essaie toujours de conserver une structure, au moins approximative. En outre, je me suis senti soudain beaucoup plus neutre qu'auparavant. Mais il ne peut guère en être autrement: je ne peux pas en même temps mener une assemblée et défendre une position personnelle.

Faisons si vous le voulez bien une petite escapade dans la mythologie. De quel personnage vous sentez-vous en ce moment le plus proche: Atlas, qui porte le monde sur ses épaules, Hercule, qui le débarrasse des immondices, ou Sisyphe, condamné à remonter sans cesse la pierre qui a roulé au bas de la montagne?

Ô mon Dieu, la mythologie! Il n'en va quand même pas tout à fait ainsi pour moi. Mais s'il faut vraiment trouver une ressemblance, c'est avec le pauvre Sisyphe: dans l'Eglise et les paroisses aussi, il faut souvent recommencer les mêmes choses et s'occuper de détails et de questions purement formelles. C'est une leçon de modestie.

Vous êtes marié et avez deux enfants. S'intéressent-ils aussi au métier de pasteur?

Pas encore à ce jour. Ils sont tous deux dans l'adolescence, c'est-à-dire dans cette période de la vie où l'on a plutôt tendance à se distancer des parents que l'on trouve parfois un peu pénibles à supporter.

Après vingt ans de métier, pourriez-vous encore recommander la voie du pastorat?

Dans tous les cas. Quant à moi, je recommencerais. Je ne pourrais rien faire d'autre. Ou plus exactement, il n'y a rien d'autre qui pourrait m'intéresser autant. Cette profession est chaque jour un défi et parfois on ne sait pas comment cela ira par la suite, mais c'est aussi un métier qui offre la possibilité de faire des rencontres étonnantes et d'entrer en contact avec beaucoup de gens.

Propos recueillis par Annette Mingels, docteur ès lettres.

photo: refbild/Parmar

«La pression **augmente**»

Personne ne semble contester l'importance de l'assistance spirituelle en milieu hospitalier. Et pourtant, il n'existe dans le canton de Berne aucune réglementation uniforme garantissant le statut de l'aumônerie dans tous les hôpitaux. Actuellement, un groupe spécialisé des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure espère pouvoir défendre ses intérêts dans la commission consultative du Grand Conseil.

À l'œuvre depuis plusieurs années déjà, un groupe de travail de l'organe de coordination de l'assistance spirituelle en milieu hospitalier et carcéral des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure poursuit un objectif: l'admission de l'assistance spirituelle dans le catalogue des prestations des hôpitaux du canton. Pour Ueli Stuker, président de l'organe de coordination, la réglementation actuelle est insatisfaisante: «L'assistance spirituelle est réglée de manière totalement différente d'un hôpital à l'autre. Certains établissements, comme l'Hôpital de l'Ile à Berne, disposent de taux de postes suffisants pour l'aumônerie, mais d'autres sont presque totalement dépendants d'une prise en charge par le pasteur de la paroisse locale. Dans ces cas, on ne sait jamais comment les choses iront l'année suivante. Une changement s'impose de toute urgence.»

Voilà cinq ans déjà que la Conférence interconfessionnelle (IKK) a demandé une définition du statut légal de l'assistance spirituelle en milieu hospitalier. À ce jour, il y a eu des négociations, mais aucun résultat. Tandis que dans le domaine de l'aumônerie en milieu carcéral, le financement conjoint par les organes de l'Etat et de l'Eglise est une pratique établie depuis plusieurs années, l'aumônerie d'hôpital reste de la responsabilité de chacun des établissements de soins et des pasteurs de paroisse, à défaut d'une réglementation uniforme.

L'organe de coordination espère que la définition légale de l'assistance spirituelle en milieu hospitalier favorisera une assurance de qualité durable. Dans son argumentation, il se fonde sur les résultats d'enquêtes qui montrent qu'une assistance spirituelle pratiquée par des personnes compétentes peut avoir une influence positive sur le processus de guérison.

Ueli Stuker espère une amélioration de la situation avec l'entrée en vigueur, fixée pour 2005, de la nouvelle loi sur les soins hospitaliers, actuellement discutée au sein de la commission du Grand Conseil. «Mais les chances de voir l'aumônerie inscrite dans le catalogue des prestations des hôpitaux sont plutôt minces», constate-t-il. «Nous espérons maintenant un appui des députés. Mais si nous n'y parvenons pas maintenant, nous poursuivrons nos efforts avec la même conviction afin d'obtenir une réglementation satisfaisante. Chaque année, la pression augmente.»

Il faut garantir le statut de l'aumônerie dans tous les hôpitaux.

L'Eglise suisse de Londres a un **nouveau** pasteur

David Leuenberger a été élu par la Consistoire de l'Eglise suisse de Londres comme nouveau pasteur de la paroisse. Il entrera en fonction à la fin de l'année et remplacera André Feuz qui a été nommé à l'Eglise Ouverte Sainte Elisabeth à Bâle.

David Leuenberger est actuellement pasteur stagiaire à Lenzerheide (GR). Né en 1976 au Japon et ayant effectué de longs séjours à Paris et à Oxford, David Leuenberger dispose d'une bonne expérience internationale. Il a obtenu sa licence en théologie à l'Université de Bâle.

La paroisse suisse de Londres a été créée en 1762 par des immigrés venant surtout des cantons de Vaud et de Genève, mais de nos jours la majorité est germanophone.

L'Eglise suisse a des activités traditionnelles et un fort accent dans le travail avec la jeunesse. Disposant

David Leuenberger, nouveau pasteur à Londres.

photo: zvg

de locaux bien situés à Covent Garden, elle a progressivement développé des programmes ouvrant l'Eglise sur les domaines culturels et sociaux, en organisant des concerts, expositions, actions sociales.

Parallèlement, les responsables londoniens planchent sur un grand projet de rénovation et de transformation de leur bâtiment, dessiné par les architectes Herzog & De Meuron.

Le poste pastoral de l'Eglise suisse de Londres dépend en Suisse de la Commission pour les Eglises suisses à l'étranger de la FEPS, qui en assure le financement.

La FEPS assure également la présence de pasteurs suisses dans les paroisses de Misiones (Argentine) et de Milan. En outre, la FEPS – en collaboration avec l'Eglise Evangélique allemande (EKD) et la Fédération protestante de France (FPF) – permet aux Suisses résidant dans près de vingt villes du monde entier d'être membre à part entière de paroisses protestantes germanophone ou francophone (du Caire à Sao Paulo, de Djibouti à Copenhague, de Kobe à Mexico) et y envoie occasionnellement un pasteur. Le nombre de suisses vivant à l'étranger était fin 2002 d'env. 600'000 personnes, dont env. 85% en Europe et en Amérique. C'est précisément une de ces communautés francophones, celle de Washington D.C., qu'Olivier Bauer de Neuchâtel servira dès le mois de septembre.

Evangelische **Ordensgemeinschaften** in der Schweiz

Frère Thomas Dürr, sœur Doris Kellerhals, pasteur Pierre Vonaesch (éd.)

Des ordres protestants – est-ce que cela existe? Très peu de gens connaissent les communautés très diverses de foi protestante en Suisse, qui vivent la spiritualité dans un engagement définitif. La plupart de ces communautés sont connues sous d'autres noms, elles se nomment elles-mêmes ‹communautés› ou ‹communautés de sœurs – communautés de frères›. Dans ce livre, les ordres protestants se présentent eux-mêmes, parlent de leur histoire, de leurs objectifs, de leur quotidien et de leurs nombreuses activités. Des réflexions fondamentales sur le sens et l'histoire des ordres protestants introduisent l'ouvrage, des voix venues des Eglises formulent la valeur pour elles de ces communautés, et des représentantes et représentants de ces communautés disent une fois encore ce qu'ils attendent des Eglises. Un manuel riche en informations, comportant de multiples impulsions sur la «vie spirituelle» contemporaine – une initiative de la FEPS. *Ce livre est disponible en allemand uniquement.*

Zurich, TVZ, 2003, 120 pages, broché, EUR 12.80 (D)/13.20 (A)/ CHF 19.80, ISBN 3-290-17267-8

Invitation au vernissage du livre

Evangelische Ordensgemeinschaften in der Schweiz

Frère Thomas Dürr,
Sœur Doris Kellerhals,
Pierre Vonaesch, pasteur (éd.)

Lundi 20 Octobre,
17h30–19h30
au Blumenbergsaal du Diakonissenhaus, Berne
Schänzlistrasse 33 (au départ de la gare, bus no 10, direction Ostermundigen, arrêt Salem)

L'apéritif qui suivra est offert par la Maison des diaconesses de Berne

Vous est cordialement invité par

Fédération des Eglises protestantes de Suisse – Theologischer Verlag ZH

Thomas Wipf,
président du Conseil (FEPS) –
Niklaus Peter, directeur de la maison d'édition (TVZ)

«Une chance énorm

Ruth Gimmel est depuis cinq ans pasteure en milieu hospitalier. Elle répartit son temps de travail (50%) entre l'hôpital cantonal d'Aarau et la clinique de Hirslanden. Née en 1941, elle a grandi dans une cure, puis est devenue organiste. Divers détours l'ont amenée à la voie de l'aumônerie, un tournant qu'elle considère aujourd'hui avec reconnaissance.

Aborder un mourant est parfois terriblement difficile. Mais, aussi dur que cela puisse paraître, on s'y habitue un peu. Non pas à la mort elle-même, qui reste effrayante. Pourtant, avec le temps, on sait comment s'adresser aux gens.

La mort reste une grande énigme. Beaucoup ont peur de ce qui les attend. On me demande souvent ce qui vient ensuite. Est-ce qu'on tombe dans le vide? Je me sens bien empruntée, ne le sachant pas moi-même. En ce qui concerne le Paradis, je suis très réservée. Personnellement, j'ai la foi en un Dieu qui ne veut pas nous perdre, mais nous accompagne même dans les moments difficiles et au seuil de la mort. Je ne peux que le croire et non le prouver. Mais beaucoup de patients me disent: j'ai toujours su que Dieu existe et qu'il ne nous laisse pas tomber. Alors je leur dis: il ne nous laisse pas non plus tomber au moment de la mort.

Je n'ai encore jamais rencontré un mourant incroyant. Chacun a son idée de Dieu, l'athée en a une autre, peut-être croit-il à l'Univers, au Destin. Cette idée de Dieu est propre à chaque individu et marquée par son vécu. Je suis très ouverte à cet égard. Parfois je dois aussi m'adapter un peu aux patients, par exemple à ceux qui ont une compréhension assez étroite de la foi. Je ne voudrais nullement la leur enlever, surtout pas si elle les aide dans leur fin de vie. Mais je suis d'avis qu'avoir la foi peut aussi vouloir dire avoir en Dieu une confiance du fond des âges, confiance en un principe ou en une puissance supérieure.

Chacun a son idée de Dieu

Par bonheur, le travail d'aumônerie n'est pas seulement un accompagnement des mourants. Nous allons au-devant de tous les patients qui se trouvent dans une situation difficile. Par exemple à la suite d'un diagnostic implacable ou à la veille d'une opération douloureuse. Ce sont alors les infirmières qui me signalent ces personnes: celui-là va être opéré prochainement, et généralement les gens sont soulagés quand on s'est entretenu avec eux. Dans la division maternité, j'ai souvent eu affaire à des mères soudain déprimées après la naissance de leur enfant. Mais le plus souvent, elles se remettent vite. Quand je peux, je fais un saut à la salle des nouveau-nés, ils sont toujours très beaux à voir.

«Par bonheur, le travail d'aumônerie n'est pas seulement un accompagnement des mourants.»

Le matin, je me lève vers sept heures, et c'est alors que j'apprécie la chance d'avoir un mari qui descend me préparer le déjeuner, un déjeuner copieux et savoureux. C'est un moment de la journée où nous sommes tous deux avares de paroles. Mais on peut aussi se mettre un peu de musique, il n'est pas toujours nécessaire de parler. Après le déjeuner, je vais au jardin nourrir mes deux lapins nains.

Vers huit heures et quart, je prends le train pour Aarau. Le trajet n'est pas long, j'habite à Brougg. J'arrive vers huit heures et demie. Nous sommes une équipe œcuménique: catholique, réformée et catholique chrétienne. Deux femmes et trois hommes. Nous nous réunissons généralement dans un des bureaux pour un bref rapport où nous échangeons des informations sur ce qui se passe. Je prends alors ma liste des visites à faire et organise le plan de ma journée. S'il n'y a pas de réunion ou d'entretien, je commence mes visites à neuf heures. Pour cela je vais d'abord au bureau de la division et je demande s'ils ont quelqu'un qui a besoin d'assistance, et si c'est le cas, je me rends auprès de cette personne. Ensuite, je fais ma ronde, et à la fin, j'ai encore un entretien avec

photo: refbild/Pfander

un médecin ou une infirmière: eux aussi ont parfois besoin de parler. Il n'y a pas de concurrence avec le personnel médical, qui m'accepte et qui me fournit des renseignements précieux.

Les jours ordinaires, mon mari me rejoint pour le dîner. Ensuite, je me remets au travail, à un rythme soutenu, parce que j'aime pouvoir rentrer chez moi vers cinq heures. Lorsque je suis fatiguée, après une visite dans une division, je me recueille un moment dans mon bureau, j'écoute un peu de musique, je lis quelques pages ou j'écris ma prédication pour le dimanche suivant. Mon horaire prévoit un culte en alternance avec mon collègue; le dimanche est alors aussi un jour de travail. Quelques patients viennent régulièrement au culte; ceux qui ne peuvent pas marcher se font amener. D'autres personnes se joignent à eux: d'anciens collègues, des pasteurs, des gens du quartier, des paroissiens du home voisin, des jeunes, des vieux, un public bigarré, et les cultes sont toujours bien fréquentés.

Vers cinq heures, je dévie le téléphone chez mon collègue, puis je rentre chez moi. J'ai constaté qu'il m'était plus facile de me détendre après le travail si j'ai eu un peu d'exercice physique, que ce soit en faisant du vélo, en m'entraînant en salle ou en nageant. Je m'endors plus facilement. Cela n'a pas toujours été le cas. Aujourd'hui encore, il m'arrive d'avoir de la peine à trouver le repos. J'essaie alors de faire ce que me conseillait Kurt, mon ancien collègue catholique: «Tu sais, me disait-il, le soir en allant au lit je suis tellement content de tout pouvoir remettre au Seigneur. Je dépose tout sur la table de nuit. Après quoi je peux dormir.» C'est ce que j'essaie aussi, et le plus souvent, ça marche.

Depuis que je suis ici, ma foi a évolué. Il ne me reste presque plus rien de ma foi enfantine. Il y a même des moments où je ne crois presque plus. Ce sont des moments pénibles. Il m'arrive de me révolter contre Dieu, comme Job. Mais comme dans le livre de Job déjà: Dieu est tellement plus grand que nous, comment pourrions-nous le comprendre? C'est ce que je dis aussi parfois à mes patients.

Il n'est pas possible de faire un bon travail dans l'aumônerie si l'on ne trouve pas soi-même une consolation en Dieu. Sinon, l'on s'épuise. Cette consolation, je la trouve dans la foi. Mais, dans des moments de désespoir, il m'arrive aussi de penser: mon Dieu, je n'en peux presque plus, que vais-je raconter à tous ces gens, et si toi tu permets des choses pareilles, de qui me ferai-je le porte-parole: du Dieu de miséricorde? Vraiment, il m'arrive de parler à Dieu en ces termes. Et quand cela s'aggrave encore, souvent, je me calme d'un coup. Lorsque quelqu'un se révolte, je dois l'écouter et le comprendre. Dans l'aumônerie, il faut être authentique et savoir faire preuve d'empathie.

C'est mon premier emploi ici. J'ai été auparavant organiste à Bâle, j'ai donné beaucoup de concerts, presque fait carrière dans la musique. Puis ma vie a été bouleversée par un événement décisif qui a déclenché une crise et m'a profondément atteinte dans ma personne et dans ma santé. C'est alors seulement, à l'âge de cinquante ans, que j'ai décidé de commencer des études de théologie. Oui, je crois avoir une vocation à l'aumônerie. Il s'est passé quelque chose, d'abord une crise très grave, mais que je considère rétrospectivement avec reconnaissance. Sans ce tournant, je serais peut-être aujourd'hui une organiste frustrée. Je sais que cette crise aurait aussi pu avoir une mauvaise issue, mais finalement elle a été pour moi une chance énorme.

«Mon Dieu, je n'en peux presque plus.»

Propos recueillis par Annette Mingels, docteur ès lettres.

Ruth Gimmel est l'aumônière protestante de l'hôpital cantonal d'Aarau et de la clinique de Hirslanden. Ce n'est qu'à 50 ans que cette ancienne organiste s'est lancée dans des études de théologie. Aujourd'hui elle est reconnaissante et heureuse d'accomplir ce nouveau ministère. *Au jour le jour,* page 22.